

MEDITATION

Quiconque hait son frère est un meurtrier, et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en lui. 1 Jean 3:15

Respecte la vie

Le sixième commandement : «*Tu ne tueras point*» aborde un sujet fondamental : la vie. L'auteur de la vie, c'est Dieu (Genèse 2:7). C'est une prérogative de Dieu seul que de donner la vie et de la reprendre : «*L'Éternel fait mourir et fait vivre*» (1 Samuel 2:6). Il a donné le souffle de vie à Adam, le premier homme, qui transmet ce souffle de descendance en descendance. Par ce commandement est condamné l'homicide volontaire, l'acte d'assassinat délibéré, prémédité. Or nous vivons dans un monde de violence où meurtres et suicides ne cessent d'augmenter.

De plus, l'homme moderne s'arroge le droit de maîtriser la vie et la mort. Ôter la vie est une tentation croissante pour répondre aux problèmes humains. Avec l'avortement, on supprime une vie à son commencement, une vie que l'on a estimée indésirable. Avec l'euthanasie, littéralement une bonne mort, on ôte la vie avant son terme naturel, lorsque cette vie s'accompagne de souffrances et de handicaps difficilement supportables. Quant au suicide, homicide contre soi-même, il semble l'ultime solution lorsque la mort reste préférable à la vie pour une conscience cautérisée par la souffrance psychologique. Satan, le père du mensonge et le meurtrier dès le commencement (Jean 8:44), fait croire qu'il n'y a pas d'autres solutions à des situations de détresse.

Mais si Dieu a des exigences, il a aussi en réserve pour ceux qui se confient en lui des réponses de miséricorde et de grâce insoupçonnées : «*Jésus lui dit : Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.*» Jean 14:6

Texte édité, extrait de La Bonne Semence

PRIONS ...

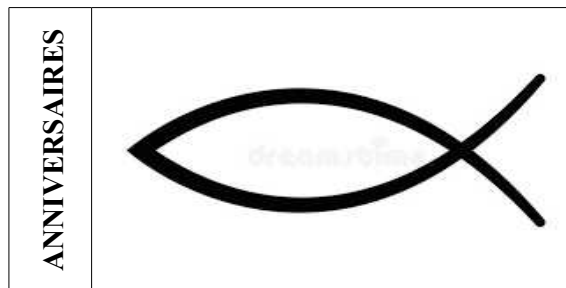
Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges ; que celui qui dira à son frère : Raca ! mérite d'être puni par le sanhédrin ; et que celui qui lui dira : Insensé ! mérite d'être puni par le feu de la géhenne. Matthieu 5:21-22

Pour ce qui est de nos rendez-vous

Dimanche 6	10h30	Culte et cène
Dimanche 13,20,27	10h30	Culte
Mardi 1,8,15,22,29	19h00	Prières et Étude Biblique
Samedi 5,12,19,26	9h00	Ados Filles
Samedi 5,12,19,26	10h30	Club Ados
Samedi 5	14h00	séminaire sur le Salut

Retour à un seul culte le dimanche à 10h30

Conseil de l'église le jeudi 10 à 18h



Les Groupes :

Responsable Ados: Éric L.

Responsables Enfants: Éric L. et Félicité

G. de Dames : Catherine et Claudine

G. de Dames en Anglais: Florence

G. de Visites de Dames: Félicité

G. Biblique en Sango: Rufin et Joaquine

G. de Jeunes Adultes : Sylvain

Réunion de Prière (1 dim. par mois): Éric T. et Raphaëlla

LE REFLET

N°210 SEPTEMBRE 2020

**«Car auprès de
toi est la
source de la
vie ; Par ta
lumière nous
voyons la
lumière.»**

Psaumes 36:10

EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE DE REIMS

92 rue Ponsardin 51100 REIMS – Église : 03 26 87 61 39

www.eglisebaptistedereims.net

e-mail : eebr51100@gmail.com

Tu ne tueras point

Ce commandement est simple et direct. Il exprime, sous cette forme grammaticale active, de ne pas tuer autrui. Dans le même livre (Exode 21:1-23:19), le 'code de l'Alliance' traite de différents cas.

Le verbe utilisé, en hébreu dans l'Ancien Testament, est 'Ratsach'. Quand on regarde les traductions en français de cette racine hébraïque on trouve les mots : tuer, meurtrier, ôter la vie, assassin, abattre. Le mot, par lui-même aurait tendance, à donner l'idée d'une volonté de tuer. Toutefois quand on regarde le contexte des 40 versets utilisant ce mot, des cas de mort accidentelle ou involontaire apparaissent.

D'abord le meurtre pur et simple : "*Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort.*" En Nombres 35:16-19, il est même précisé que s'il tue avec un instrument de fer ou de bois, ou une pierre "*c'est un meurtrier, il sera puni de mort*". Pour confirmer la mauvaise intention ou la préméditation : "*Mais si quelqu'un agit méchamment contre son prochain, en employant la ruse pour le tuer, tu l'arracheras même de mon autel, pour le faire mourir.*" (Ex 21:14)

Le meurtre involontaire est prévu : "*S'il ne lui a point dressé d'embûches, et que Dieu l'ait fait tomber sous sa main, je t'établirai un lieu où il pourra se réfugier.*" (Ex 21:13). Dieu avait demandait à Moïse de choisir 6 villes, 3 en Canaan et 3 au delà du Jourdain, comme ville 'refuge' pour que le tueur s'y empresse d'aller et attende le jugement des juges et magistrats, à l'abri du 'vengeur du sang'.

Ce dernier était une personne de la famille de la victime qui représentait les intérêts du clan mis en cause. C'est lui qui exécutait la sentence ! Si le meurtre était reconnu involontaire ou accidentel, le tueur devait rester dans la ville refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur où s'opérait une forme d'amnistie.

..../

Avec la grande médiatisation des problèmes de société, il est légitime de se poser la question à propos du suicide. En effet avec 845 homicides en 2018 (ministère de l'intérieur), nous avons près de 9000 suicides la même année (Santé publique France). Dans le 'code de l'Alliance', il n'est pas évoqué de cas pour le suicide avec ce sixième commandement. Regardons rapidement les quelques exemples cités dans l'AT.

Abimélec (Juges 9:50-57) : envahie par la honte, il demanda à son porteur d'armes de le tuer car une femme lui avait porté un coup mortel dans une bataille. Il était du côté du mal et condamné par Dieu (Juges 9:23-24, 56).

Samson (Juges 13:1 - 16:31) : consacré à l'Eternel dès sa conception, il a pour mission de libérer Israël des philistins. Mais emprunt de sensualité, il tire avantage personnel et orgueil de sa force. Dieu l'utilise malgré tout pour la mission et lui accorde un dernier acte héroïque : "*Samson dit : Que je meure avec les Philistins !*" (Juges 16:30). Il a été juge d'Israël pendant 20 ans.

Saül (1 Samuel 31:1-13) : choisi par Dieu et oint par Samuel, Saül est établi premier roi d'Israël à la demande du peuple. Il remporte ses plus grands succès quand il écoute Dieu mais ses plus grandes défaites quand il agit à sa guise. Il s'attache plus à la forme des rituels qu'à la vraie obéissance. Jaloux de David il le pourchasse pour tenter de le tuer. Désavoué par Dieu il préfère s'embrocher sur son épée après avoir perdu la bataille contre les philistins qui l'on grièvement blessé.

Achitophel (2 Samuel 17:23) : conseiller de David, dont les avis étaient réputés comme venant de Dieu, se ligua à Absalom qui se révolta contre David. Probablement le grand-père de Bath-Shéba, il y trouva peut-être le moyen de se venger. Mais l'Eternel avait résolu d'anéantir son bon conseil, afin d'amener le malheur sur Absalom. Dépit de ne plus être écouté il retourna chez lui pour se pendre.

Zimri (1 Rois 16:15-19) : roi d'Israël pendant sept jour, il succéda à Asa en le tuant ! Règne court mais rempli d'atrocités. Omri, le chef de l'armée, assiégea le palais avec le peuple. Zimri, se voyant perdu, y mit le feu et périt dans les flammes.

..../

Jonas (Jonas 1:9) : L'Eternel demande à Jonas de prophétiser la repentance à Ninive. Connaissant les dangers de cette ville, il s'enfuit dans la direction opposée en prenant un bateau. Les marins, sous le coup de la tempête divine, invoquent chacun son dieu et demandent des comptes à Jonas : "*Il leur répondit : Prenez-moi, et jetez-moi dans la mer, et la mer se calmera envers vous; car je sais que c'est moi qui attire sur vous cette grande tempête.*" Mais Dieu le garda pour lui faire accomplir sa mission.

Nous pouvons observer que les causes de cette solution finale sont le résultat d'actes de violence, de désobéissance, d'égoïsme, de complot, ou d'orgueil.

Alors quelle position prendre dans une assemblée locale aujourd'hui. En l'absence de condamnation directe avec les sentences associées, comme p.ex. pour l'adultère en Lévitiques 20, nous ressentons que ce n'est pas ce que Dieu veut. L'Eternel a donné le souffle de vie à Adam, le premier homme, qui transmet ce souffle de descendance en descendance, et que par conséquent interrompre cette vie c'est contrecarrer l'acte créateur de Dieu. A ce titre nous pouvons dire qu'il y a péché pour un enfant de Dieu selon la nouvelle alliance de Christ. Cela vaut pour l'acte pour autrui, avec la condamnation et les sentences directes indiquées précédemment, même si aujourd'hui la loi civile prend le dessus. Idem pour une personne en fin de vie (Euthanasie, la 'bonne mort' !), et aussi pour soi-même. La fraternité et le discernement dans l'accompagnement des personnes en souffrance physique ou psychologique doit être le reflet de l'amour de Christ pour son Eglise.

Pour l'IVG, (224 300 en France en 2018 selon le ministère de la santé), la bible est claire sur la valeur du fœtus en tant qu'être humain, contrairement à la position dominante de la médecine : "*Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi Prophète des nations.*" (Jérémie 1:5).